



**MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Pôle Ressources National
Transition écologique et
Sports de nature

Badge numérique encadrant-e Sports & Biodiversité

Cadrage et gouvernance

AVRIL 2026 - V1

LIFE22-IPN-FR-104846-LIFE BIODIVFr



CREPS
Auvergne-Rhône-Alpes
Vallon-Pont-d'Arc • Voiron • Lyon



**INSTITUT
NATIONAL
DU NAUTISME**



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

Cadrage

Afin de permettre une valorisation des compétences environnementales des encadrant·es du sport, il est proposé de mettre en place un dispositif de micro-certification reconnaissant l'acquisition de compétences particulières et associées à la prise en compte de la biodiversité dans l'encadrement des activités sportives et de loisirs en nature.

Les encadrant·es ayant développé ces compétences spécifiques peuvent ainsi mettre en avant leur démarche auprès de leur employeur ainsi que des acteurs du sport et de l'environnement.

Ce dispositif s'appuie sur la collection de badges numériques (open badges) Sports & Biodiversité qui est une initiative portée par l'Institut national du nautisme (I2N), le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes Vallon Pont d'Arc • Voiron • Lyon, le Pôle ressources national transition écologique et sports de nature (PRNTESN) en partenariat avec l'Office français de la biodiversité (OFB) dans le cadre du LIFE Biodiv'France, co-financé par l'Union européenne et l'OFB.

[Encadrement sportif : référentiel de compétences pour renforcer l'engagement environnemental du sport](#)

Propositions de valeurs

Le badge numérique doit permettre

- un allègement de formation pour les BPJEPS/DEJEPS et diplômes fédéraux (*à identifier et lister*) ;
- une reconnaissance de la compétence par les acteurs de l'environnement et les gestionnaires d'espaces naturels protégés (*travail en cours et pilotage OFB*) ;
- Pouvoir proposer les badges via un accès privilégié et simplifié ;

Des propositions de valeurs supplémentaires, internes aux structures, dans les territoires et au sein de réseaux sont fortement encouragées et conditionnent la valeur donnée à la reconnaissance.

Compétences et périmètre

Il s'agit d'un dispositif de reconnaissance partagé pour reconnaître les compétences des encadrant·es professionnel·les et bénévoles d'activités sportives et de loisirs en nature **n'ayant pas pour objectif l'exploitation de ressources naturelles.**

Délivrance du badge

La délivrance du badge numérique se fait sur proposition d'un dossier attestant de la mise en œuvre de l'ensemble des compétences du référentiel pour renforcer l'engagement environnemental du sport :

- Être capable de recréer du lien avec la nature dans le cadre de mon activité en mobilisant différents registres notamment émotionnels, sensoriels et citoyens (Reconnecter) ;
- Être capable de réduire les impacts environnementaux des pratiques sportives en adoptant et en transmettant des stratégies de sobriété et d'écoresponsabilité (Atténuer) ;
- Être capable d'ajuster les pratiques, l'organisation et les conditions d'encadrement en fonction des enjeux de biodiversité, des évolutions climatiques et environnementales afin de garantir leur supportabilité (Adapter) ;
- Être capable d'identifier et de participer voire de développer des activités qui contribuent positivement à la connaissance, la préservation et la restauration des milieux naturels et du vivant ainsi qu'au renforcement des écosystèmes et des liens sociaux (Contribuer à régénérer) ;
- Être capable de questionner, transformer ou réorienter les pratiques sportives pour les rendre compatibles avec les limites planétaires, et d'accompagner l'émergence de nouvelles cultures sportives (Réinventer)

Le dossier est validé par l'équipe projet Sports & Biodiversité après contrôle des critères et preuves (Après examen : Méthode d'approbation classique. Vous pouvez utiliser des examinateurs internes ou externes.)

Le badge est attribué uniquement sur demande de la personne voulant faire reconnaître ses compétences.

Les formations peuvent faire la promotion du dispositif dans la mesure où elles ciblent les compétences du référentiel Sports & Biodiversité.

Dans le cas de la mise en place d'une logique d'allégement entre formations, ce badge doit quand-même faire l'objet d'une demande spécifique de la part de la personne concernée.

Demande de [Badge Encadrant \(Open Badge Factory\)](#)

Révocation d'un badge

D'un point de vue éthique et pédagogique, la révocation doit rester exceptionnelle.

Un badge rend visible une reconnaissance à un instant T, si la compétence n'est plus exercée, le récit qui l'accompagne reste une trace de l'expérience vécue. En cas de litige ou

d'utilisation abusive du badge, il peut être révoqué sur décision du comité de pilotage à la majorité.

La révocation technique : Si un badge a été délivré par erreur, suite à une fraude avérée ou une utilisation abusive, le PRNTESN peut l'annuler. Le badge ne sera plus valide lorsqu'on cliquera sur son lien de vérification.

Gouvernance

Le dispositif de Reconnaissance Sports & Biodiversité est porté par le ministère en charge des Sports via l'appui technique et la responsabilité éditoriale du PRNTESN. Après une phase exploratoire pilotée par l'ENVSN, le dispositif est animé par l'équipe projet Sports & Biodiversité sur la période 2024-2029.

Un comité de pilotage coordonné par l'équipe projet Sports & Biodiversité sera mis en place sur cette période 2025-2029

Le pilotage opérationnel du dispositif sur 2029+ devra être pensé notamment avec la Direction des Sports.

Équipe projet Sports & Biodiversité

- 1 membre du CREPS
- 1 membre de l'I2N
- 1 membre du PRNTESN
- 1 membre de l'OFB

Rôle :

- Définir les critères de validation et d'attribution du badge
- Consulter les dossiers et attribuer le badge
- Soumet pour arbitrage au COPIL, les dossiers qui questionnent
- Faire le bilan et organiser le rendez annuel du COPIL

Composition du Comité de pilotage Reconnaissance

- membre du PRNTESN
- membre ministère des sport
- Formateurs et formatrices des GT
- membre tourisme
- membre gestionnaires d'espaces naturels protégés.

Rôle :

- Valider les critères de validation et d'attribution du badge
- Arbitrer et révoquer un badge à la majorité
- Orienter les décisions opérationnelles autour du dispositif.